

Le succès fut si éclatant que plusieurs jaloux le taxèrent de fanatisme et portèrent les plus graves accusations contre le nouvel apôtre, devant le sénat et l'autorité ecclésiastique. Ce fut l'épreuve du feu qui, mieux que toute autre, mit en pleine lumière l'or parfait de la piété dont saint Antoine-Marie Zaccaria était animé. Le démon, ennemi implacable de tout bien, suscita contre lui et contre ses disciples l'envie et la colère de plusieurs. On commença par les traiter de fous, puis on les dénigra et on les injuria comme hypocrites, perturbateurs de la paix publique, nouveaux Pélagiens contre lesquels on réclamait des mesures de rigueur auprès du sénat de Milan, de l'archevêque et jusqu'au tribunal souverain de Rome. Antoine-Marie supporta cette guerre injuste avec une patience héroïque, redoublant ses prières au pied du tabernacle et du crucifix ; et comme plusieurs de ses disciples en étaient ébranlés et découragés il les exhorta avec douceur à bénir le Seigneur qui les avait trouvés dignes de participer aux humiliations et aux persécutions de son divin Fils.

Dieu mit fin d'une manière providentielle à l'injuste persécution ; le nuage obscur et terrible, au lieu de produire la tempête, répandit une rosée salubre qui donna à l'œuvre d'Antoine-Marie une floraison plus belle et des fruits plus abondants. Qui n'admirerait dans ces événements merveilleux les résultats précieux de la piété qui, au dire de l'Apôtre, est utile à tout et obtient de si beaux succès ? *Gubernavit ad Dominum cor ipsius, et in diebus peccatorum corroboravit pietatem.*

Ce ne fut pas seulement en la personne du Bienheureux et de ses disciples, que la piété s'affermirait, elle pénétra dans la jeunesse, le patriciat, les chefs de famille, le clergé, les ouvriers, les hommes de robe et d'épée, à tous les degrés de la hiérarchie. Son zèle donna un nouvel éclat aux cérémonies religieuses ; les fidèles s'approchèrent en plus grand nombre du tribunal de la pénitence et de la Table eucharistique.

Il introduisit en Lombardie la pieuse coutume de sonner les cloches tous les vendredis de l'année, à trois heures, pour rappeler le souvenir de la mort du Sauveur. Ce fut sa gloire, d'autant plus certaine qu'elle a été contestée davantage, d'exposer solennellement pour la première fois la sainte Eucharistie, durant quarante heures, à la vue et à l'amour des fidèles, sainte pratique qui s'est répandue en peu de temps dans toute l'Eglise.